



**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NANTES
CHANCELIERÈ DES UNIVERSITÉS**

Rectorat

DEC 3-1

Vu le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie ;

Vu l'arrêté rectoral du 13 septembre 2022 autorisant, dans l'académie de Nantes, l'ouverture au titre de l'année 2023 d'une session permettant l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury académique chargé d'apprécier les épreuves du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive - session 2023 - est constitué comme suit :

PRESIDENT : Monsieur Stéphane BERTROU - Conseiller Technique de la Rectrice pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap

Membres du jury :

Inspecteurs du premier et du second degré :

Mme	ADAM	Catherine	44
M.	BERTROU	Stéphane	44
M.	FORESTIER	Benoît	49
Mme	JIMENEZ	Laëtitia	44
Mme	LEJEUNE	Valérie	44
M.	LETOURNEUX	Gilles	53
Mme	PILON	Catherine	44
Mme	POIRIER	Bernadette	72
Mme	PRELOIS	Emmanuelle	85
Mme	SAVAGE	Sophie	44

Enseignants spécialisés :

M.	COULON	Vincent	72
M.	GOGÉON	Thierry	85
Mme	NAUD-DOLET	Gaëlle	44
Mme	PETIT	Mathilde	44
Mme	POLO STEPHAN	Claude-Marie	44

Formateurs ou conseillers pédagogiques :

Mme	GUERINEAU	Anne	72
Mme	LE THERY	Catherine	49
M.	PAJOT	Brice	85

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de l'académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 1^{er} Septembre 2023

*Pour la Rectrice et par délégation,
le Directeur des Examens et Concours*



Jean-Eudes AYMER